

.../...

Gilbert Goëssens mentionne la course de Pont d'Ain qui n'a pu avoir lieu dans les conditions satisfaisantes, par suite de la non-venue des secouristes, tout cela sans explication. Mais les coureurs ont joué le jeu en courant sans leur dossard et ont fait preuve s'il en est besoin de leur sportivité et de leur fair-play.

Pour l'assurance de l'organisation d'une courses, il est rappelé que l'assurance de la FFA assure les coureurs, mais pas forcément l'entière organisation de l'évènement. L'organisation doit être vigilante à ce sujet.

Bernard BEAUME nous informe qu'il n'a eu aucun retour ni aucune information sur le label de Championnat de France.

Pour les classements des coureurs, il est rappelé que les organisateurs doivent bien donner les résultats sur le site AINCOURIR, et surtout les catégories. Un nouveau et nième rappel sera fait également.

Un bilan sur l'utilisation du système de chronométrage à ce jour est présenté et détaillé sur le document joint.

Une proposition pour l'acquisition d'un nouveau système est présentée par Emmanuel CHAUME et Frédéric CRASSIN, sur les différentes performances et tarifs. Documents ci-joints. Suite aux différents échanges à ce sujet, un avis consultatif sur l'opportunité de ce changement sera demandé aux organisateurs avec une réponse pour la prochaine assemblée générale.

La prochaine assemblée générale se déroulera au début du mois de Septembre.

- § -